

Arte salvado

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE, GENÈVE
Exposition | 8 avril – 29 mai 2011
Colloque | 7 – 8 avril 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un regard sur l'histoire pour réfléchir à l'avenir

Genève, 6 avril 2011– Dans la nuit du 13 au 14 février 1939, entrent en gare de Genève les chefs-d'œuvre espagnols. Un événement historique qui marque, à quelques semaines de la fin de la guerre civile espagnole, la première mobilisation internationale de l'histoire en faveur du sauvetage d'un patrimoine national. Quelques mois plus tard, en juin 1939, le Musée d'art et d'histoire met sur pied l'*Exposition des chefs d'œuvre du Musée du Prado* qui attire près de 400'000 visiteurs. En souvenir de ces événements et dans la tradition humanitaire de Genève, le MAH organise deux événements : du 8 avril au 29 mai, l'exposition *Arte salvado* qui retrace la sauvegarde du patrimoine espagnol et son évacuation vers Genève, et les 7 et 8 avril, un colloque international intitulé *Sauvegarde du patrimoine et conflits armés. De la guerre civile aux conflits du XX^e siècle*.

Exposition *Arte salvado*

L'évacuation d'un patrimoine en danger

Le Musée d'art et d'histoire accueille l'exposition itinérante *Arte salvado*, sur la promenade Saint-Antoine. Organisée autour de douze pavillons, elle retrace les principales étapes de la protection du patrimoine par les républicains espagnols, permettant de (re)découvrir l'un des épisodes les plus marquants de l'histoire de Genève et du MAH en particulier. Un événement qui s'inscrit comme la première mobilisation internationale en faveur du sauvetage d'un patrimoine national et qui a longtemps été ignoré du grand public et des spécialistes.

Conçue par le professeur Arturo Colorado Castellary et organisée par la Sociedad Estatal de Acción Cultural, elle a été présentée pour la première fois, en janvier 2010, à Madrid sur le Paseo del Prado, à l'occasion du 70^e anniversaire de cette évacuation.

Grâce à plus de 120 photographies d'époque, à des plans et des cartes géographiques, l'exposition et son catalogue retracent les différentes phases de protection du patrimoine espagnol et de son évacuation vers la Suisse.

Retour en 1939

Dès les premiers jours de la guerre civile espagnole, le 18 juillet 1936, le gouvernement républicain institue en effet le Comité central du trésor artistique chargé de mener une vaste campagne de sauvegarde du patrimoine artistique et de protection des monuments.

La violence des bombardements ainsi que l'avancée des troupes nationalistes vont entraîner l'évacuation des œuvres d'art de Madrid à Valence, puis de Valence vers la Catalogne. Au début du mois de février 1939, et afin de venir en aide aux républicains, un Comité international, constitué de neuf membres représentant les principaux musées européens – dont le Musée d'art et d'histoire de Genève – signe un accord à Figueras, afin de faciliter l'évacuation des œuvres espagnoles vers le siège de la Société de Nations à Genève.

C'est ainsi que dans la nuit du 13 au 14 février 1939, un train transportant le patrimoine espagnol entre en gare de Cornavin. Les 1'868 caisses sont remises à Joseph Avenol, secrétaire général de la Société des Nations. Jamais pareille évacuation n'avait été entreprise pour assurer la sauvegarde du patrimoine artistique lors d'un conflit armé.

Dès le mois de mai 1939, et une fois la victoire du général Franco entérinée, les œuvres d'art sont renvoyées en Espagne, par convois successifs. Parallèlement, une sélection de 174 tableaux est exposée au Musée d'art et d'histoire, offrant une occasion inespérée au général Franco, nouveau chef du gouvernement espagnol, de se présenter sous les auspices de l'art et de la culture. L'*Exposition des Chefs-d'œuvre du Musée du Prado* attira près de 400'000 visiteurs et demeure, à ce jour, l'exposition la plus visitée du Musée d'art et d'histoire, en cent ans d'existence.

En 1989, Charles Goerg met sur pied, au Musée d'art et d'histoire, une exposition commémorative, *Du Greco à Goya. 50^e anniversaire de la sauvegarde du patrimoine espagnol*, revenant sur les événements et établissant avec le Musée du Prado une collaboration dont le succès dépassa, une fois encore, les espérances.

À l'occasion du 70^e anniversaire de cette évacuation vers Genève, le président du gouvernement espagnol, José Luis Zapatero a remis l'an passé l'Ordre des arts et des lettres d'Espagne à Jean-Yves Marin, directeur des Musées d'art et d'histoire, ainsi qu'aux représentants des huit autres musées, membres du Comité international de 1939.

Reconstitution virtuelle de l'exposition

L'exposition est accompagnée de deux documentaires et d'une reconstitution de l'exposition de 1939, projetés au sein du musée.

L'*Exposition des chefs-d'œuvre du Musée du Prado* a occupé, du 1^{er} juin au 31 août 1939, les quinze salles du premier étage du Musée d'art et d'histoire. Les différents documents photographiques, ainsi que les nombreuses sources documentaires décrivant les salles du musée pendant l'été 1939 ont permis de procéder à sa reconstitution en 3D.

Grâce à une application multimédia, visible sur un écran d'ordinateur, le visiteur pourra se promener virtuellement dans l'exposition, découvrant comme s'il y était, la sélection exceptionnelle de tableaux célèbres, tels que *La Descente de croix* de Rogier Van der Weyden, *Vénus se divertissant avec la Musique* du Titien, *Le Chevalier avec la main sur le cœur* du Gréco, *Les Ménines* de Velázquez, *La Maja vêtue* et *La Maja dévêtue* de Goya.

Colloque international

Sauvegarde du patrimoine lors des conflits armés

Prenant appui sur l'exposition *Arte salvado* et les événements qu'elle relate, le Musée d'art et d'histoire propose un colloque international les 7 et 8 avril 2011 ayant pour thème la sauvegarde du patrimoine lors de conflits armés.

Organisé en partenariat avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sous le patronage de la Commission suisse pour l'UNESCO et avec le soutien de l'Office fédéral de la culture, ce colloque reviendra sur les étapes qui, 1939 jusqu'à nos jours, ont jalonné l'histoire de la protection des biens culturels lors des crises et des conflits. Il permettra également d'interroger l'impact des règles internationales dédiées à cette sauvegarde.

En effet, si, lors des crises les plus récentes, la portée et l'effectivité de ces normes ont pu être remises en question, leur mise en œuvre semble se consolider. En témoignent par exemple les condamnations prononcées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie à l'encontre de responsables militaires, en réponse aux destructions de monuments opérées sous leur commandement.

Les thèmes et les interventions programmées inscriront la réflexion dans les développements récents de la jurisprudence et du droit international, mettront en lumière l'action des institutions publiques et privées et relateront les interventions de toutes celles et de tous ceux qui œuvrent selon les principes d'une protection internationale du patrimoine culturel. Dans une démarche interdisciplinaire, les aspects juridiques, historiques, philosophiques et politiques seront abordés.

Des experts reconnus – historiens, historiens de l'art, juristes, archéologues et représentants d'institutions internationales –, rappelleront les expériences conduites pour assurer la préservation des biens culturels lors de crises ou de conflits récents, qu'il s'agisse de la guerre en Bosnie, de la protection des musées en Angola, des collections archéologiques de Gaza ou de celles du musée de Kaboul en Afghanistan.

En collaboration avec la Sociedad Estatal de Acción Cultural (E),
et le Centre national de la recherche scientifique (F),
sous le patronage de la Commission suisse pour l'UNESCO,
avec le soutien de la Société des amis du Musée d'art et d'histoire,
l'Office fédéral de la culture, la Fundación Juan March, l'Instituto Cervantes de Lyon,
DGM VERON GRAUER S.A., Véron Grauer S.A. - transports de valeurs,
avec la participation de l'Institut de hautes études internationales et du développement
et sous les auspices de l'Ambassade d'Espagne en Suisse

Service de presse :

Musées d'art et d'histoire, Genève

T +41(0)22 418 26 54

sylvie.treglia-detraz@ville-ge.ch

